

*Pour fêter un bicentenaire :*  
*le Noël et Delaplace (1804),*  
*premier grand manuel anthologique*  
*de littérature française*

Vous connaissiez, bien sûr, l'abbé Poulle (1703-1781), prédicateur de Louis XV, et l'abbé Nonnotte (1711-1793), tête de Turc de Voltaire, mais aviez-vous déjà rencontré l'abbé Maboul (1650-1723)? Il faut bien avouer qu'à moins que vous ne soyez un spécialiste patenté de la prédication à l'âge classique, ce discret successeur de Nicolas Pavillon (1597-1677) – que vous confondriez volontiers, lui, avec son neveu Étienne (1632-1705), le poète – au siège épiscopal d'Aleth (aujourd'hui Alet-les-Bains, dans le département de l'Aude), auteur de sept oraisons funèbres mémorables, a toutes les chances d'avoir échappé à votre curiosité érudite, même s'il a droit à quelques lignes dans le *Grente* du XVIII<sup>e</sup> siècle. Rassurez-vous, le *Noël et Delaplace* vous permettra de combler ces impardonnables lacunes<sup>1</sup>: Maboul y figure, par éclipses<sup>2</sup>, pour une fort belle page sur « ce que c'est qu'un roi », et Poulle aussi, d'ailleurs, chargé de pourfendre, notamment,

---

1. Quelques commentaires très utiles sur le *Noël et Delaplace* dans les « Remarques sur l'enseignement du modèle littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle » de Jacques-Philippe Saint-Gérard (*La Licorne*, n° 8, 1984).

2. On va voir que le grand intérêt du *Noël et Delaplace* (désormais NDLP, initiales – car Delaplace a vu l'orthographe de son nom évoluer avec sa carrière triomphale – suivies de l'indication du millésime et du quantième de l'édition) est la nature évolutive de son corpus, au gré des événements politiques, au gré aussi de l'apparition d'œuvres immédiatement considérées comme majeures. Le morceau sur « ce que c'est qu'un roi » est – section des « définitions » du tome consacré à la prose – dans NDLP 1805-2<sup>e</sup>; il a disparu de NDLP 1811-5<sup>e</sup>; il a refait son apparition dans NDLP 1832-19<sup>e</sup>: nous sommes passés des débuts encore plutôt républicains de l'Empire au temps de sa dérive monarchique, puis, en sautant par-dessus la Restauration, à la Monarchie (libérale) de Juillet.

« la dureté envers les indigents ». Car le manuel publié pour la première fois en 1804 – il y a précisément deux cents ans – est une véritable mine de noms et de textes oubliés.

François (plus exactement Jean-François-Michel) Noël (1755-1841) était d'origine modeste : une bourse lui avait permis de faire ses études au collège Louis-le-Grand et, tout naturellement, les ayant brillamment conclues, il prit les ordres mineurs et commença à enseigner là-même où il avait été élève. Professeur de sixième, puis de troisième, il était attiré par la carrière littéraire et composa, avant la Révolution, diverses poésies et quelques éloges académiques qu'il adressa, parfois avec succès, aux concours de l'Académie française. Les événements de 1789 firent de lui un journaliste : abandonnant la soutane et quittant l'enseignement, il collabora activement à la *Chronique de Paris*, journal fondé par son ami Millin (1759-1818), le futur responsable du *Magasin encyclopédique*<sup>3</sup>. Proche des Girondins, Noël entra au ministère des affaires étrangères et fut chargé de différentes missions diplomatiques, qu'il conserva après Thermidor : il fut ministre plénipotentiaire à La Haye, à Venise, près de la République batave, avant de rejoindre le ministère parisien en 1798. Devenu membre du Tribunal après le 18 brumaire, il fut commissaire général de police à Lyon, puis préfet du Haut-Rhin entre 1800 et 1802, date à laquelle il retrouva, si l'on peut dire, son métier d'origine, en étant nommé par le Consulat inspecteur général de l'instruction publique. Chargé d'honneurs et de décorations par les régimes successifs, il devait conserver cet emploi sous différentes étiquettes (inspecteur général de l'Université impériale, inspecteur général de l'Université royale de France) jusqu'à la fin de sa longue carrière. François (plus exactement Guislain-François-Marie-Joseph) Delaplace (ou de Laplace, ou de La Place, 1757-1825) fut, avant la Révolution, le collègue de Noël au collège Louis-le-Grand, mais, contrairement à son ami, il ne quitta jamais l'enseignement. Chargé d'enseigner les belles-lettres à la première École Normale, il devint professeur de rhé-

3. Tous deux passionnés de langues anciennes et d'archéologie, Millin et Noël se retrouvèrent un peu plus tard en concurrence sur le marché de la librairie, le premier ayant donné, sur la base du fameux petit *Dictionnaire* de Chompré, un très savant *Dictionnaire portatif de la Fable* en deux volumes (Paris, Desray, an IX-1801), tandis que le second publiait son *Dictionnaire de la Fable*, lui aussi en deux volumes (Paris, Le Normant, 1801). C'est Noël qui l'emporta, si l'on en juge par le nombre impressionnant d'éditions de son ouvrage ou de l'abrégé qu'il en tira : le livre, une véritable « mythologie comparée », n'a jamais été vraiment remplacé, du moins en langue française.

torique au Lycée Napoléon dès le début de l'Empire, conserva un temps cette chaire – conformément à l'organisation de la balbutiante Université impériale – tout en occupant celle d'éloquence latine à la Faculté des lettres à partir de 1810, avant de se consacrer entièrement, la Restauration venue, à ce seul poste prestigieux, dont le titre du manuel qu'il donna avec son compère Noël le crédite encore bien longtemps après sa mort.

On le voit, Noël et Delaplace traversèrent sans trop de mal les orages de ces temps troublés : issus du milieu des collèges religieux, ils furent tentés – le premier plus que le second – par l'expérience révolutionnaire, se rallièrent très vite au Consulat et à l'Empire, restèrent finalement en place sous la Restauration et – pour celui des deux qui survécut à 1830 – à la Monarchie piriforme de Juillet. Liés dès leur jeunesse, ils entreprirent ensemble de composer, peu avant 1804, une série d'ouvrages destinés à l'enseignement qui coïncida fort opportunément avec les réformes entreprises par Napoléon, ce qui leur valut<sup>4</sup>, si l'on veut bien me passer cet anachronisme, de dominer pour longtemps un marché en pleine expansion<sup>5</sup> : ils étaient les premiers, apparemment, et la concurrence fut trop longue à réagir pour pouvoir espérer rivaliser sérieusement avec eux<sup>6</sup>. On peut tenter de reconstituer la genèse du *Noël et Delaplace* – les *Leçons de littérature et de morale*, selon le titre original – publié en 1804 par Delalain (mais dès 1805 c'est Le Normant qui prend le relais) sous la forme de deux volumes in-8°, en examinant la Préface de la 1<sup>re</sup> édition<sup>7</sup>. Les deux

4. Le Grand Larousse du XIX<sup>e</sup> siècle insiste très malignement sur le rôle de la position officielle de Noël dans le succès des ouvrages qui portent sa signature.

5. Même si les choses ne sont pas forcément exactement comparables, l'analogie entre le succès du *Noël et Delaplace* (et des autres manuels des deux auteurs) et celui du *Lagarde et Michard* (et de ses collections dérivées), apparu immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, peut donner à penser.

6. Le manuel de Lebrun de Charmettes est de 1822, celui de Charles Berriat-Saint-Prix est de 1828, les *Leçons de littérature chrétienne* – sauf erreur – de 1825... On voit que toutes ces tentatives datent de la Restauration : il est bien clair que leurs auteurs cherchent à sonner le glas du succès d'un ouvrage développé du temps de « l'usurpateur ». J'espère pouvoir y revenir dans un prochain numéro d'*Orages*.

7. Toutes nos citations de cette Préface proviennent de la 2<sup>nd</sup>e édition du *Noël et Delaplace* : *Leçons de littérature et de morale, ou Recueil, en prose et en vers, des plus beaux morceaux de notre langue, dans la littérature des deux derniers siècles, ouvrage classique adopté par le gouvernement pour les lycées et les écoles secondaires, et à l'usage de tous les autres établissements d'instruction, publics et particuliers, de l'un et de l'autre sexe*, par Fr. Noël, inspecteur général de l'instruction publique, et Fr. Delaplace, professeur de rhétorique au lycée Napoléon, nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, Le Normant et Nicolle et Cie, an XIV-1805, 2 vol. in 8° de 4-VIII-576-13 pages et 600-13 pages.

auteurs<sup>8</sup> avaient eu l'idée de réaliser, au début de 1804, un volume de *Conciones poeticae* [Discours poétiques], qui manquait, d'après eux, « à la littérature des classes » (p. I), et comptaient le compléter par une autre anthologie latine destinée aux élèves plus avancés. Mais ils s'avisèrent qu'il était plus urgent de donner « un recueil classique français » qui comportât, « sous le double rapport de la littérature et de la morale » (p. II), les plus beaux morceaux « de notre langue » en prose et en vers. S'inspirant des suggestions des écrivains pédagogiques du XVIII<sup>e</sup> siècle – et notamment du *Traité des études* de Rollin ou du *Cours de belles-lettres* de Batteux<sup>9</sup> –, ils s'empressèrent donc de partir à la cueillette des meilleurs extraits des grands écrivains des deux siècles précédents, pour en faire concourir la collection à l'enseignement de la langue et de la rhétorique et, bien entendu, à la formation morale des jeunes esprits, inaptes encore à avoir sous les yeux les œuvres intégrales<sup>10</sup>, mais tout à fait susceptibles d'être initiés, sous la férule de bons maîtres, à la quintessence de notre littérature nationale. Ce projet se rencontrait admirablement, dans le secteur particulier des études françaises, avec les réformes préconisées par « le gouvernement, relativement à l'étude du latin dans les lycées », qui recommandaient le

8. Ensemble, Noël et Delaplace signent principalement les *Conciones poeticae* déjà citées, les *Leçons (françaises) de littérature et de morale*, les *Leçons latines de littérature et de morale* (1808) et le *Manuel du rhétoricien* (1810). La liste des ouvrages de Noël est quant à elle impressionnante : il y a bien sûr le *Noël et Chapsal*, une grammaire – suivie d'une cohorte de livrets d'exercices et d'appareils pédagogiques – publiée en 1823 et promise à un succès aussi grand que le *Noël et Delaplace*, les *Leçons anglaises de littérature et de morale* (avec Chapsal, 1817-1819), le *Dictionnaire de la Fable* et son abrégé, que j'ai déjà évoqués, un gros *Dictionnaire étymologique* en 2 volumes (1831), un fameux *Gradus ad Parnassum* bien des fois réimprimé (1810), des *Dictionnaires français-latin et latin-français*, mais aussi, dans le champ de l'érudition pure, le recueil sulfureux des *Priapeia veterum et recentiorum* (1798) ou la *Traduction complète des poésies de Catulle* (1806, 2 volumes, avec une passionnante sélection des traductions précédentes en vers et un très suggestif frontispice de Girodet), qui prouvent que le pédagogue opportuniste était aussi un grand savant fort versé dans la littérature érotique : une figure fascinante qui mériterait une étude développée.

9. Batteux donne d'ailleurs un bel exemple de ce que doit être une anthologie pédagogique avec ses *Chefs d'œuvre d'éloquence poétique* (parution posthume en 1780, nombreuses réimpressions tard dans le siècle suivant), collection de discours tragiques destinée à servir d'appui à un cours de rhétorique. Ce livre fut, probablement, avec *Les Ornaments de la mémoire* d'Alletz (1748), le seul véritable prédécesseur – mais dans un secteur limité de la production littéraire – du *Noël et Delaplace*.

10. Rappelons au passage qu'un tel débat se développa largement autour du *Lagarde et Michard* dans la fin des années 1960 et le début des années 1970, et qu'il nous valut diverses réformes du baccalauréat et une extraordinaire quantité de littérature pédagogique. En sommes-nous vraiment sortis, d'ailleurs ?

recours aux « morceaux choisis » (p. III). Il allait aussi très clairement dans le sens de la « restauration des *Lettres* et de la *Morale* » – souligné dans le texte – entreprise par Napoléon, de « leur commune régénération », comme le souligne la fin de la Préface de la 2<sup>e</sup> édition (p. 4). On allait enfin, à travers une espèce « de Muséum ou d'Élysée français » réunissant « nos meilleurs orateurs, historiens, philosophes ou poètes », pouvoir apprendre la langue française en découvrant les auteurs « des deux plus beaux siècles de notre littérature » (p. VI), tout en s'élevant l'âme et tout en la lavant des souillures ignobles que les temps troublés, désormais révolus, y avaient répandus. Noël et Delaplace, *Napoleone regnante*, pouvaient déclarer avec une conviction enthousiaste :

Chaque morceau de ce recueil, en offrant un exercice de lecture soignée, de mémoire, de déclamation, d'analyse, de développement oratoire, est en même temps une leçon de vertu, d'humanité ou de justice, de religion, de philosophie, de désintéressement ou d'amour du bien public, etc. Tout, dans ce recueil, est le fruit du génie, du talent, de la vertu ; tout y respire et le goût le plus exquis, et la morale la plus pure. Pas une pensée, pas un mot qui ne convienne à la délicatesse de la pudeur et à la dignité des mœurs. Cette lecture pleine de charme, d'utilité, perfectionnera, achèvera l'éducation des jeunes personnes, leur donnera l'indication des ouvrages d'un grand nombre de nos meilleurs auteurs, et, pour la plupart d'entre elles, une teinture suffisante de notre littérature (p. VIII).

On n'a pas la place, dans ce qui ne doit être qu'un feuilleton, de développer longuement comment le *Noël et Delaplace* fut, au fil de ses sept éditions sous l'Empire – suivies de bien d'autres<sup>11</sup> : en 1847, la Veuve Le Normant annonçait fièrement la 27<sup>e</sup>, une rente ! –, le fer de lance d'une politique éducative, culturelle, éditoriale, qui assit définitivement, au bout d'un cheminement initié par Voltaire, la place du siècle de Louis XIV comme l'époque « classique<sup>12</sup> » de la littérature française. On se contentera, aussi brièvement que possible, de décrire la structure d'ensemble du manuel, avant de s'arrêter sur le corpus tragique retenu par les auteurs, qui nous permettra – sans trop nous éloigner de la scène, qui est

11. On retire encore le manuel sous le Second Empire (dernière édition, apparemment, en 1862). Il y eut par ailleurs d'assez nombreuses éditions contrefaites en Belgique (Jacques-Philippe Saint-Gérard, dans son article, en cite trois, et j'en connais plusieurs autres, souvent antérieures).

12. Quand ils désignent leur anthologie comme « classique » (Préface de la 2<sup>e</sup> édition, p. 4), Noël et Delaplace entendent encore qu'il s'agit d'un livre à utiliser dans les classes.

le thème fédérateur du présent numéro d'*Orages* – de montrer que, du moins jusqu'à la mort de Delaplace<sup>13</sup> (1825), l'anthologie, fidèlement à un principe énoncé dès la Préface de la 1<sup>re</sup> édition<sup>14</sup>, fut évolutive et – timidement mais significativement – ouverte à la production contemporaine.

Les deux volumes des *Leçons de littérature et de morale*, d'épaisseur à peu près identique (NDLP 1805-2<sup>e</sup>: 576 et 600 pages; NDLP 1822-11<sup>e</sup>: 676 et 658 pages; NDLP 1834-21<sup>e</sup>: 731 et 717 pages; NDLP 1847-27<sup>e</sup>: 739-717 pages), sont consacrés l'un à la prose, l'autre aux vers. Conformément aux déclarations de la Préface, qui insiste sur le rôle que peuvent jouer les textes choisis dans l'apprentissage de la composition et de la rhétorique, les morceaux choisis sont regroupés sous des étiquettes de nature essentiellement rhéto-stylistiques: pour le volume de prose, en 1805, dans l'ordre, Narrations, Tableaux, Descriptions, Définitions, Fables et allégories, Philosophie morale et pratique, Lettres, Discours et morceaux oratoires, Exordes, Péroraisons, Discours traduits des trois tragiques grecs, Dialogues, Caractères, portraits et parallèles; pour le volume de poésie<sup>15</sup>, la même année, Narrations, Tableaux, Descriptions, Définitions, Fables et allégories, Philosophie morale et pratique, Morceaux lyriques, Discours et morceaux oratoires, Discours traduits des trois tragiques grecs, Dialogues, Caractères et portraits. Le parallélisme structurel entre les deux tomes est à peu près parfait, sauf à constater la substitution, s'agissant de vers, des « morceaux lyriques » aux « lettres », genre de composition élémentaire effectivement plutôt tourné vers la prose dans la

13. Les indices sont nombreux qui inclinent à supposer (mais les preuves manquent) que Noël servit souvent de « locomotive » éditoriale aux ouvrages réalisés en collaboration et publiés sous son nom: ainsi, le *Noël et Chapsal* (la *Nouvelle grammaire française*) serait plutôt un *Chapsal et Noël*, tandis que le *Noël et Delaplace* serait, de son côté, un *Delaplace et Noël*... Mais saura-t-on jamais qui, de Laurent Michard qui devint inspecteur général avant son compère, ou d'André Lagarde qui resta plus longtemps professeur (au Lycée Louis-le-Grand, autre coïncidence), compila plus que l'autre, dans la série que ces deux noms chapeautent? Par parenthèse, certaines publications antérieures d'André Lagarde (notamment une excellente anthologie de textes de Voltaire, co-signée avec Raymond Naves qui paya de sa vie sa conduite courageuse pendant la Seconde Guerre mondiale, dans les « Classiques France » de la Librairie Hachette, en 1946), laissent à penser que l'idéologie du *Lagarde et Michard* – qu'il fut de mode d'étudier avec sévérité dans les années 1970 – était plutôt du côté Michard que du côté Lagarde.

14. « Nous avons réuni aux auteurs fameux qui ne sont plus, les auteurs vivants dont les talents sont depuis longtemps consacrés par la gloire, et même ceux dont le nom, jeune encore, est déjà inauguré par elle à la célébrité » (p. VII). J'entends la classe murmurer sur le style un peu vieux Romain des maîtres... Silence dans les rangs!

15. Pas question, évidemment, de distinguer alors la poésie de sa forme technique la plus courante, les vers.

pratique pédagogique. Cette structure semble définitivement fixée : à peine remarque-t-on, dans les éditions postérieures à la Restauration, par exemple celle de 1822, la mutation – et l'on voit bien pourquoi –, dans le volume de prose comme dans celui de poésie, de la « philosophie morale et pratique » en « morale religieuse ou philosophie pratique », quelques efforts pour affiner le classement en rubriques (Dialogues philosophiques ou littéraires – dans le volume de prose seulement –, trois sections pour les « caractères », désormais « politiques », « littéraires » ou « moraux ») et la disparition de la section des « discours traduits des tragiques grecs », certains des textes étant conservés dans d'autres rubriques. Sous Louis-Philippe, plus rien ne bougera, du moins en ce qui concerne la répartition en sections.

En revanche, en 1822, dans sa 11<sup>e</sup> édition<sup>16</sup>, le *Noël et Delaplace* connaît une petite révolution intérieure. Pour réagir contre les « imitations ou contrefaçons » qui « gâtent et dénaturent » (NDLP 1822-11<sup>e</sup>, p. VI) leur recueil depuis la chute de l'Empire, en bouleversant l'ordre des morceaux choisis ou même – chose très dommageable du point de vue politique – en ajoutant « des articles dont l'esprit et les principes dangereux sont entièrement opposés à ceux que font gloire de professer les éditeurs » (p. VI) du manuel, pour répondre aussi à une demande du corps enseignant, les deux auteurs décident de faire précéder chacune des sections de l'ouvrage de « préceptes du genre » et de « modèles d'exercice » (p. V). Empruntant à Batteux (*Cours de belles-lettres*), à Marmontel (*Éléments de littérature*), à La Harpe (*Lycée*), à Thomas (*Essai sur les éloges*), à Maury (*Essai sur l'éloquence de la chaire*) et à d'autres, sans rien retirer à l'espace consacré aux belles pages, ils transforment leur anthologie, difficilement utilisable jusque-là sans l'appui d'un discours magistral ou d'opuscules pédagogiques spécialisés, en ouvrage beaucoup plus autonome, qui fournit à lui seul une *rhétorique* et une *littérature* élémentaires et son corpus de modèles ou de textes d'application. Quelles que soient les

16. Voici le titre complet de cette édition (à comparer avec celui de la 2<sup>e</sup>, cité note 7 ci-dessus) : *Leçons françaises de littérature et de morale, ou Recueil, en prose et en vers, des plus beaux morceaux de notre langue dans la littérature des deux derniers siècles; avec des leçons de rhétorique, ou Préceptes du genre, et Modèles d'exercice par LE BATTEUX [sic], LA HARPE, MARMONTEL, MAURY, etc. Ouvrage classique, adopté par l'Université royale de France, à l'usage des collèges et institutions, par M. Noël, chevalier de la Légion d'honneur, inspecteur général de l'Université royale de France, et M. de La Place [sic], professeur d'éloquence latine à la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris, onzième édition, Paris, Le Normant, 1822.*

raisons réelles qui aient poussé à cette transformation, il est incontestable qu'elle doit être analysée dans la perspective du mouvement qui conduit l'enseignement « littéraire » de l'âge de la rhétorique à l'âge de l'histoire, ou, si l'on préfère, de l'âge de l'apprentissage de l'art du discours à l'âge de l'apprentissage de l'admiration raisonnée, mouvement sans doute initié par l'abbé Batteux alentour 1750<sup>17</sup> et qui trouvera son aboutissement dans les faits – dans les programmes scolaires – avec la réforme du baccalauréat imposée, en 1840, sous le ministère Thiers, par Victor Cousin<sup>18</sup>.

L'autre aspect évolutif de *Noël et Delaplace* concerne son corpus, dont il faudrait pouvoir décrire les inflexions dans le détail. On montrerait, par exemple, comment l'anthologie, dans son volume de poésie<sup>19</sup> dominé par le Voltaire de *La Henriade* et les poètes descriptifs de l'école de Delille, fait place aux *Méditations* de Lamartine (1820) ou à telle *Ode* de Victor Hugo dès qu'elles sont parues : en fait, si l'on excepte les mor-

17. Voir le bon petit livre de Sonia Bianca-Rosoff, *La Leçon de lecture, textes de l'abbé Batteux*, Paris, éditions des Cendres, 1990, et les travaux – notamment – de Philippe Caron.

18. Pour l'heure, en 1822, Victor Cousin, qui avait vu son cours de Sorbonne suspendu l'année précédente, était en fâcheuse posture : avec la fermeture de l'École Normale – qu'il devait diriger plus tard –, il venait de perdre sa chaire. On pourra lire le programme du baccalauréat (1<sup>er</sup> grade universitaire, rappelons-le, quelque surprenant que cela puisse être aux yeux des esprits chagrins) dans le *Cours de littérature* d'Eugène Gérozeux – que nos lecteurs connaissent bien depuis le n° 1 d'*Orages*, où une coquille malencontreuse (p. 189, note 1) me le faisait présenter comme le fils de Jean-Baptiste Gérozeux : il fallait lire le neveu –, publié chez Delalain (4<sup>e</sup> édition en 1844, voir pp. 355-358). Pour l'anecdote, Gérozeux le neveu était élève à l'École Normale au moment où elle fut fermée, fin 1821.

19. Dans son article, déjà cité, de *La Licorne*, Jacques-Philippe Saint-Gérard donne des analyses statistiques du corpus à un moment donné, apparemment la 7<sup>e</sup> édition, parue en 1816, après laquelle il estime qu'il n'y eut plus de changements : c'est évidemment faux. Au risque de me tromper moi-même (je n'ai manipulé que 10 éditions sur les 29 recensées, et quelques contrefaçons), je suppose que l'édition de 1822, la 11<sup>e</sup>, celle qui introduit les préludes systématiques de « préceptes » et de « modèles », et qui fait place à Lamartine – entre autres –, a des chances d'être, à peu de choses près (le *Léonidas* de Pichat, qui n'y figure pas, pour cause, apparaît en 1828, mais l'*Hamlet* de Ducis, qui est de 1769, n'y est pas non plus), celle de la « fixation » – ou à peu près – du manuel. Mais rien n'est moins sûr. Une autre erreur du critique s'explique aisément : il a consulté la 1<sup>re</sup> édition (1804), chez Delalain, et la 7<sup>e</sup> (1816), chez Le Normant : il en conclut que le changement d'éditeur intervient à ce moment-là, or il est intervenu apparemment – exemplaire sur ma table au moment où j'écris – dès 1805, avec la 2<sup>e</sup> édition. Je signale que l'article que je discute avec admiration ici annonce un autre article à venir dans lequel l'étude serait complétée : j'ignore s'il a pu être publié (il ne l'était pas lorsque j'ai eu l'occasion, il y a déjà beaucoup d'années, de bavarder du *Noël et Delaplace* avec l'auteur, que je remercie de m'avoir fourni copie de son travail, sous une averse comme il en tombe parfois, au début de l'automne, à Clermont-Ferrand).

ceux qui ont pu apparaître ou disparaître pour des raisons d'opportunité politique (comme l'extrait de l'abbé Maboul dont nous parlons en commençant), disparitions et apparitions sont, surtout dans le volume dédié à la poésie, dictées par une appréciation implicite de la qualité littéraire des morceaux, évidemment doublée de probables attendus idéologiques (que Hugo ou Lamartine soient des monarchistes décidés n'enlève rien à leur talent) et de la conviction d'une continuité certaine entre la production littéraire des années 1805-1820 et celle des années antérieures, disons de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce point de vue, qui n'est évidemment jamais explicité noir sur blanc, est – on le reconnaîtra – plein de bon sens : joint à la disparition de Delaplace en 1825, il explique, dans la mesure où les années 1823 à 1830 sont décisives dans la définition des camps de la bataille romantique, jusqu'ici plutôt une guerre d'escarmouches – et autant politiques qu'esthétiques – qu'un affrontement général, que le corpus se soit fixé à un moment donné, pour ne plus bouger, comme si les deux grands siècles de la littérature française, que l'Empire avait tenté de prolonger, s'étaient définitivement éteints dans les soubresauts de la maladroite Restauration. Considérons tout de même que l'inspecteur Noël, né sous Louis XV, avait soixante-quinze ans en 1830 ! Un rapide examen de la géométrie variable des morceaux choisis empruntés à la tragédie devrait nous aider à mieux comprendre ce que nous avançons ici. Nous confronterons la 2<sup>e</sup> édition (1805), la 6<sup>e</sup> (1813), la 11<sup>e</sup> (1822), la 16<sup>e</sup> (1828) et la 27<sup>e</sup> (1847) : nous aurons ainsi, approximativement, un exemplaire des débuts de l'Empire, un autre de la fin du règne de Napoléon, un autre en plein cœur de la Restauration, un autre à l'heure de la crise majeure du règne de Charles X, le dernier, enfin, au crépuscule de la Monarchie de Juillet. Un tableau sera commode et nous évitera les bavardages inutiles : nous nous dispensons de noter sous quelles rubriques apparaissent les extraits (essentiellement des narrations, des morceaux lyriques et des dialogues) ; nous laissons de côté les « morceaux traduits des tragiques grecs » (par La Harpe). Des erreurs de comptage et diverses lacunes sont possibles, malgré des vérifications systématiques<sup>20</sup> : certains textes ne sont pas accompagnés de l'indication de leur provenance.

20. Certaines bizarreries des tables des matières successives sont assez surprenantes : on distingue La Motte (l'auteur des *Fables nouvelles*) et La Motte-Houdar (l'auteur d'*Imès*), qui sont un seul et même homme, etc.

AUTEUR	DATE <sup>21</sup>	TITRE	1805	1813	1822	1828	1847
Ancelot	1819	<i>Louis IX</i>	—	—	2	2	2
Arnault	1791	<i>Marius à Minturnes</i>	1	1	1	1	1
Arnault	1800	<i>Oscar, fils d'Ossian</i>	1	1	—	—	—
Chénier	1789	<i>Charles IX</i>	1	1	—	—	—
Chénier	1791	<i>Henri VIII</i>	3	2	2	2	2
Chénier	1799	<i>Fénelon</i>	1	—	—	—	—
Corneille	1637	<i>Le Cid</i>	1	1	1	1	1
Corneille	1640	<i>Horace</i>	1	1	1	1	1
Corneille	1642	<i>Cinna</i>	3	3	4	4	4
Corneille	1642	<i>Polyeucte</i>	1	1	1	1	1
Corneille	1644	<i>Rodogune</i>	1	1	1	1	1
Corneille	1646	<i>Héraclius</i>	1	1	1	1	1
Crébillon	1707	<i>Atrée</i>	1	1	1	1	1
Crébillon	1708	<i>Électre</i>	2	2	2	2	2
D'Avrigny	1819	<i>Jeanne d'Arc à Rouen</i>	—	—	1	1	1
De Belloy	1765	<i>Le Siège de Calais</i>	—	—	1	1	1
Delavigne	1819	<i>Les Vêpres siciliennes</i>	—	—	1	1	1
Ducis	1769	<i>Hamlet</i>	—	—	—	—	1
Guimond de Latouche	1757	<i>Iphigénie en Tauride</i>	2	2	2	2	2
La Harpe	1783	<i>Philoctète</i>	1	1	1	1	1
La Motte	1723	<i>Inès de Castro</i>	1	1	1	1	1
Lafosse	1698	<i>Manlius</i>	2	2	2	2	2
Lebrun	1820	<i>Marie Stuart</i>	—	—	2	2	2
Lefranc de Pompignan	1734	<i>Didon</i>	1	1	1	1	1
Legouvé	1794	<i>Épicharis et Néron</i>	2	2	2	2	2
Lemercier	1797	<i>Agamemnon</i>	—	—	1	1	1
Longepierre	1694	<i>Médée</i>	—	2	2	2	2
Pichat	1825	<i>Léonidas</i>	—	—	—	1	1
Racine	1667	<i>Andromaque</i>	3	3	3	3	3
Racine	1669	<i>Britannicus</i>	3	3	3	3	3
Racine	1673	<i>Mithridate</i>	2	2	2	2	2
Racine	1674	<i>Iphigénie</i>	6	6	6	6	6
Racine	1677	<i>Phèdre</i>	4	4	4	4	4
Racine	1716	<i>Athalie</i>	6	6	7	7	7
Racine	1721	<i>Esther</i>	5	5	5	5	5
Raynouard	1805	<i>Les Templiers</i>	—	1	1	1	1
Voltaire	1730	<i>Brutus</i>	1	1	1	1	1
Voltaire	1732	<i>Zaïre</i>	1	1	1	1	1
Voltaire	1741	<i>Mabomet</i>	1	1	1	1	1
Voltaire	1743	<i>Mérope</i>	1	1	1	1	1
Voltaire	1748	<i>Sémiramis</i>	1	1	1	1	1
Voltaire	1750	<i>Oreste</i>	4	2	2	2	2

Quelques commentaires s'imposent. Le corpus « classique » (Corneille et Racine) est d'une grande stabilité, le manuel commençant d'ailleurs toujours par le récit de « la mort d'Hippolyte », exemple canonique de narration. À peine peut-on noter l'apparition, en 1822, d'un extrait supplémentaire d'*Athalie*, considérée depuis longtemps (depuis Voltaire, au moins) comme la plus parfaite des pièces de Racine, et qui présente l'avantage non négligeable, sous la Restauration, d'être une tragédie religieuse : on la joignait du reste très fréquemment (avec *Polyeucte*, *Esther*, et parfois *Mérope*) à divers manuels scolaires très répandus et à différentes anthologies<sup>22</sup>. L'absence de *Bérénice* – qu'aucun professeur digne de ce nom n'aurait considérée comme une tragédie – et de *Bajazet* – sulfureux roman de sérail – n'appelle pas de réflexions particulières, ni non plus, d'ailleurs, le rétrécissement du corpus cornélien dans la période qui va du *Cid* à *Héraclius*. Plus notoire est, alors que *La Henriade* est sans doute l'œuvre poétique la plus citée par Noël et Delaplace, la relative minceur du corpus tragique voltairien, qui pourrait bien indiquer une prise de position implicite des compileurs vis-à-vis d'un écrivain que visiblement ils ne rejettent pas sur le plan idéologique mais qu'ils semblent considérer comme un dramaturge de la décadence. Cette position probable est, d'ailleurs, cohérente avec une ouverture vraiment très restreinte au répertoire dit souvent « du second ordre » de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle tout entier, *l'Iphigénie en Tauride* de Latouche, *l'Atrée* et *l'Électre* de Crébillon ou la *Médée* de Longepierre n'étant présentes qu'en raison de leur lien très fort avec la culture antique et leur habile mise en usage de la rhétorique discursive, qui caractérise aussi le *Manlius* de Lafosse.

Beaucoup plus intéressantes, en fait, sont la présence des tragédies, vraiment contemporaines, de Marie-Joseph Chénier<sup>23</sup> et d'Antoine-Vincent Arnault<sup>24</sup>

21. Date de la première représentation publique : certaines pièces ont été publiées auparavant (ou jouées dans des cercles privés).

22. La plupart des réimpressions des *Chefs d'œuvre tragiques* de l'abbé Batteux, que j'ai déjà évoqués, sont accompagnées de la trilogie de tragédies en question. Un très luxueux *Trésor poétique dédié à leurs altesses royales Mme la duchesse de Berry et les petits-enfants de France*, en 3 volumes in-8° (Paris, Trouvé, 1823) donne *Polyeucte*, *Esther*, *Athalie* et *Le Misanthrope*. Quant aux *Leçons de littérature chrétienne* (2<sup>e</sup> éd., Paris, Salmon, 1826), elles contiennent *Polyeucte*, *Esther* et *Athalie*, mais aussi – en version intégrale, avec les notes – le poème didactique de Louis Racine sur *La Religion* (1742).

23. Sur Marie-Joseph Chénier, consulter l'édition de son *Théâtre* (*Charles IX, Henri VIII, Fénélon, Timoléon*) procurée par Gauthier Ambrus et François Jacob, Paris, GF-Flammarion, 2002.

24. Sur Antoine-Vincent Arnault, voir l'étude de Raymond Trousson, *A.-V. Arnault (1766-1834), un homme de lettres entre classicisme et romantisme*, Paris, Champion, 2004.

d'une part, auteurs de la Révolution et de l'Empire<sup>25</sup>, présents dès l'édition de 1805, et l'entrée dans l'anthologie, d'autre part, à des moments divers, d'autres pièces, dont la survenue exige quelques réflexions. La présence du *Charles IX* de Chénier, dont le sujet est la Saint-Barthélemy – en partie causée, selon une optique très voltairienne, par la faiblesse de caractère d'un souverain manipulé par sa mère et par les fanatiques religieux – et dont l'auteur ne renia jamais vraiment ses convictions républicaines, se comprend fort bien en 1805 : le dramaturge et Noël sont politiquement assez proches et les orientations que prendra le pouvoir impérial sont encore relativement ambiguës. Sa disparition, après la Restauration, est parfaitement justifiée : l'heure n'est naturellement plus à attaquer la monarchie et la mise en accusation de la religion serait malvenue. On notera seulement que l'évolution de l'Empire n'empêche pas le fragment de la tragédie de figurer encore dans l'édition de 1813, alors que Chénier, décédé en 1811, n'était pas, malgré son influence à l'Institut, dans les bonnes grâces de Napoléon. Mais visiblement les compilateurs du manuel lui trouvent du talent : s'ils éliminent très tôt le portrait de Fénelon extrait de la tragédie de ce titre, ils maintiennent, contre vents et marées, deux des trois fragments initiaux d'*Henri VIII*, manière peut-être de laisser percer une anglophobie que les libéraux de la Restauration cultiveront comme les bonapartistes. Pour les tragédies d'Arnault, les choses sont plus simples : l'extrait de *Marius*, malgré le républicanisme de la pièce, vaut surtout comme bel exemple de sermonication rhétorique, et son interprétation idéologique est très ouverte (grandeur et misère de l'homme providentiel...); quant à l'extrait d'*Oscar, fils d'Ossian*, l'on connaît l'intérêt passionné que l'Empereur vouait au pseudo-barde écossais, et la pièce n'étant pas des meilleures, les raisons de la faire disparaître du choix au moment de la Restauration sont largement suffisantes. En revanche, le maintien, dans toutes les éditions du *Noël et Delaplace* apparemment, de deux morceaux de l'*Épicharis* de Legouvé (1764-1812) est plutôt curieux : cette dia-

25. Pour une approche de synthèse sur le théâtre de cette période, voir deux articles très documentés de Pierre Frantz : « Les genres dramatiques pendant la Révolution » (dans *Il Teatro e la Rivoluzione francese*, collectif sous la dir. de Mario Richter, Vicenza, 1991) et « Le théâtre sous l'Empire : entre deux révolutions » (dans *L'Empire des Muses*, collectif sous la dir. de Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2004). La consultation de l'excellent manuel de Gérard Gengembre (*Le Théâtre en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999) peut être aussi très utile. On trouvera une approche plus restreinte au domaine de la rhétorique et de la poétique dans mes « Quelques réflexions sur la poésie des combats dans la tragédie, 1795-1819 » (*Cahiers Roucher-André Chénier*, n° 19, 2000).

tribu à peine voilée contre la tyrannie de Robespierre, émanant d'un auteur qui ne fut jamais vraiment rallié à Napoléon, même s'il dut assumer la direction du *Mercur*, est aisément interprétable comme une attaque contre toutes les formes de pouvoir despotique... Il faut croire que les compilateurs y voyaient surtout, en invitant les usagers du manuel à découvrir la pièce, une attaque contre les excès de la Terreur : il est vrai, au reste, que Legouvé était un modéré (et, ce qui ne gêne rien, l'un des plus habiles versificateurs de l'époque).

En ce qui concerne le second groupe de pièces, il y a lieu de distinguer, d'après les moments où elles apparaissent, trois cas de figure. *Les Templiers*, de Raynouard (1761-1836), que l'on s'acharne encore aujourd'hui à citer en exemple comme un moment essentiel de l'évolution du genre vers la tragédie (ou le drame) historique, même s'ils nous paraissent illisibles aujourd'hui (la fable est mal constituée, l'écriture est très rude), firent un triomphe en 1805 (13 représentations à la création) et furent repris constamment sous l'Empire et au début de la Restauration : leur sens politique (un peu) et religieux (beaucoup) justifie leur présence dans le manuel, dans laquelle on pourrait voir aussi un signe de curiosité esthétique de la part de Noël et Delaplace en même temps qu'un salut révérencieux à un homme bien en cour (Napoléon avait lui-même amendé *Les Templiers*) et à un érudit (historien et philologue) considérable. En ce qui concerne le *Léonidas* de Pichat (1790-1828), son introduction dans les *Leçons de littérature*, en 1828, alors que les escarmouches entre classiques et romantiques tournent, après *Cromwell*, à la bataille ouverte, signale probablement une prise de position en faveur de la tragédie la plus fidèle au moule classique, sans considérations politiques particulières. Celles-ci, en revanche, sont incontestablement présentes dans l'édition de 1822, avec la sélection à la fois de la très monarchiste pièce d'Ancelet, *Louis IX*, où l'ancêtre de Louis XVIII est portraituré en modèle des souverains paternels (l'auteur, sans doute involontairement, fut métamorphosé en porte-étendard des conservateurs et sa tragédie fut un triomphe public et éditorial en 1819) et de la très patriotique et très catholique *Jeanne d'Arc* de l'exbonapartiste d'Avrigny (1760-1823), que M<sup>lle</sup> Duchesnois fit réussir au Théâtre-Français (mais la pièce est esthétiquement très conservatrice), que viennent contrebalancer, du côté politique opposé mais créées toujours la même année, *Les Vêpres siciliennes* de Casimir Delavigne, auteur qui demeura fidèle à son attachement à la mémoire impériale et qui devint bientôt l'emblème du libéralisme politique et littéraire, dans une esthétique – au

choix – prudemment novatrice ou raisonnablement traditionnelle. Noël et Delaplace voulaient-ils ménager la chèvre et le chou ? Donnai-ent-ils à lire la tragédie de Delavigne, toutes proportions gardées une sorte de chef-d'œuvre audacieux au regard de la production de l'époque, pour mieux faire passer le bouillon assez fade des pièces politiquement très correctes d'Ancelet (où il y a de beaux morceaux) et d'Avrigny (où il n'y a presque rien à sauver) ?

On serait tenté de croire que cette dernière hypothèse n'est pas absurde : en 1822, Delaplace encore vivant, on a l'impression que le jeu du manuel consiste à essayer un équilibre entre les concessions politiques – on interprétera ainsi, par exemple, l'apparition du *Siège de Calais*, tragédie très patriotique et très conservatrice de 1765<sup>26</sup> – et les ouvertures esthétiques prudentes<sup>27</sup>, dont témoigne la présence de la célèbre *Marie Stuart* de Lebrun (1820), adaptation classicisée – mais pas tout à fait – de la pièce de Schiller. Le jeu est peut-être subtil, en somme, alors que la littérature est plus que jamais inextricablement liée à l'histoire, petite ou grande, entre les contraintes qu'imposent au manuel et à ses auteurs leur statut officiel et la curiosité intellectuelle des hommes de culture et d'érudition qu'ils demeurent incontestablement. Quoi qu'il en soit, puisqu'il faut bien conclure un feuilleton qui n'est jamais qu'une esquisse et une invitation à la lecture, on conviendra que le *Noël et Delaplace*, dont il eût été très injuste que le bicentenaire passât inaperçu, a bien des choses à nous apprendre – en plus de l'identité de l'abbé Maboul – et, ce qui réjouirait sûrement nos deux pédagogues, bien des questions à nous poser. À lire d'urgence et à fréquenter assidûment, comme on dit en style de compte rendu.

Jean-Noël PASCAL

(septembre 2004)

26. La même chose vaut pour l'entrée dans le manuel de Népomucène Lemercier : sa tragédie d'*Agamemnon*, souvent saluée comme la dernière (1797) grande tragédie classique, est la moins novatrice de toutes celles qu'il a données, et la présence de l'auteur, en conflit permanent avec l'Empereur, dans l'anthologie eût été difficilement pensable avant la Restauration, époque où l'on put croire – sans doute à tort – que le dramaturge, en réalité profondément attaché à la république, virait au légitimisme, en faisant jouer – comme Ancelet – un *Louis IX*, qu'il gardait en portefeuille depuis longtemps.

27. L'analyse du corpus poétique et de ses évolutions donnerait des résultats assez analogues, appuyés sur des textes et des auteurs – du moins certains d'entre eux – moins oubliés aujourd'hui : je renvoie, pour des indications partielles, à l'article de Jacques-Philippe Saint-Gérard que j'ai déjà cité.